



Fiche d'inscription Examen civique

*** LE FRANÇAIS
DES AFFAIRES**

LES PAYS ET DE FRANCE
DANS LE TEMPS

Motif d'inscription à l'examen civique

Carte de séjour pluriannuelle Carte de résident Naturalisation

ÉTAT-CIVIL

Numéro étranger (AGDEREF)

Nom

Nom d'épouse

Prénom

Sexe : Femme Homme Non-Binaire

Pays de naissance :

Date de naissance : / /

Nationalité :

Langues maternelles :

Adresse postale :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Adresse mail (**obligatoire**) :

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez bénéficier d'un aménagement d'épreuve?

Préciser les dispositions à prévoir:

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Cout de l'inscription : **70€**

Les inscriptions se font uniquement par mail sur l'adresse suivante : **examens.aefti@gmail.com**

Vous trouverez ci-dessous les différentes adresses pour passer les examens à l'AEFTI

AMIENS 5/1 place d'auvergne , 80002 Amiens

CREIL 15 rue chatillon , 60100 CREIL

CHATEAU - THIERRY 73 Grande rue , 02400 Château-Thierry

ARRAS 23 Rue du dépôt , 62000 Arras

Documents à fournir pour le dossier:

- Le formulaire (ce document) rempli et signé
- Une copie de votre pièce d'identité
- Le règlement des 70€

Le règlement s'effectue par virement bancaire avec comme intitulé le nom de la personne passant l'examen et le lieu de l'examen.

Annulation, remboursement et modification

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. L'inscription est définitive après le règlement des droits d'inscription. En cas d'annulation, le candidat ne pourra pas être remboursé. Une fois la période d'inscription clôturée, aucun changement ne sera possible.

Absence

En cas de force majeure (maladie, grâce des transports), le candidat peut bénéficier d'un report de son examen à une autre session sur demande écrite à examens.aefti@gmail.com (envoi sous 24h - impérativement avec un justificatif).

Aménagement des épreuves

Un candidat en situation de handicap doit fournir au moment de l'inscription un certificat médical précisant la nature du handicap et les recommandations d'aménagement prescrite par le médecin. L'AEFTI pourvoira à ces aménagements dans la mesure de ses possibilités matérielles.

Règlement des examens :

Une convocation est envoyée par email 2 jours au plus tard avant l'examen. Les dates et horaires sont définitifs et non modifiables? Pour accéder à la salle d'examen, vous devrez vous présenter à l'institut 10 minutes avant le début des épreuves, avec votre pièce d'identité originale en cours de validité. Une absence pour défaut de pièce d'identité n'ouvre pas le droit à un remboursement.

Règle à respecter impérativement pour toute la durée des épreuves :

- Vérifier l'exactitude des vos informations personnelles car elles figureront sur votre diplôme; Toute erreur non signalée le jour de l'examen ne sera plus corrigé par la suite.
 - Seul le matériel et les documents distribué par les surveillants sont autorisés. Tout usage d'un autre document sera considéré comme tentative de fraude.
 - Les téléphones portables, montres connectées et autre appareils électroniques sont interdits et seront placés dans une boîte sécurisée pour la durée de l'épreuve.
- ATTENTION, le non-respect de ces règles peut-entraîner la nullité de votre examen.

Retrait des résultats:

Aucun résultat n'est communiqué par téléphone. L'attestation de résultat sera envoyé par email par le Français des Affaires, environ 48 heures après le passage de l'examen.

- Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de passation qui m'ont été transmises lors de mon inscription et qui sont disponible sur le site www.lefrancaisdesaffaires.fr et déclare les accepter.
- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

À:

Le:

Signature (obligatoire) :

Contact service examen civique :

03 22 44 14 08 / 06 68 41 55 21

examens.aefti@gmail.com